

ENTRETIEN

ESTHER BENBASSA & NICOLAS BANCEL

Le passé colonial de la France : un écueil historique

L'ambition donnée par Condorcet à l'institution scolaire d'une éducation égalitaire et universelle est-elle encore réaliste, après les révolutions politiques, sociales et culturelles qu'ont connues la France et le monde depuis le Siècle des lumières ? Les historiens Esther Benbassa et Nicolas Bancel confrontent leurs points de vue, notamment au sujet de l'histoire coloniale.

Le Monde de l'éducation : Condorcet, les 20 et 21 avril 1792, estime que « le premier soin » du comité d'instruction publique au nom duquel il s'exprime dans ce texte (voir page 88) « devait être de rendre, d'un côté, l'éducation aussi égale, aussi universelle, de l'autre, aussi complète que les circonstances pouvaient le permettre ». Ce vœu républicain n'est-il pas illusoire ?

Esther Benbassa : Le texte de Condorcet reflète les grandes idées des Lumières. Son ambition nous interpelle davantage aujourd'hui où l'école ne dispense plus une édu-

cation égalitaire, encore moins universelle et complète. L'école comme creuset de l'intégration ne remplit pas son rôle. Elle fonctionne à plusieurs vitesses. S'il existe des écoles pour préparer des élites, il en existe aussi de type ghettoïque, regroupant les couches les plus démunies de la société, et particulièrement les enfants issus de l'immigration. L'école de la République semble essoufflée par son propre conservatisme et son immobilisme. Son décalage avec le monde environnant ne peut être désormais comblé que par les élèves les plus favorisés, soutenus à la maison par un arrière-plan

culturel. Ce qui est illusoire, ce n'est pas l'utopie républicaine de Condorcet, mais plutôt de croire que l'école échappe aux nouvelles contraintes de la société. Il y a une mise à plat structurelle à effectuer pour qu'elle retrouve sa vocation intégratrice, en vue de réaliser, ne serait-ce qu'en partie, le beau souhait de Condorcet.

Nicolas Bancel : Ce vœu n'est pas illusoire. D'ailleurs, dans les débats passionnants sur l'éducation qui agitent les conventionnels, Condorcet défend l'option raisonnablement pragmatique de l'organisation du système éducatif : l'école ne peut être à la source ni de toutes les transformations sociales ni d'une égalité parfaite. L'enseignement, selon lui, est un système ouvert, qui doit s'adapter aux évolutions historiques.

La République en général intègre difficilement l'idée de diversité. A l'école, comment aller vers une reconnaissance des cultures qui évite l'écueil du différencialisme et du communautarisme ?

E. B. : La tâche est difficile mais non impossible. Le communautarisme existe, mais pas dans la forme que les politiques l'imaginent et qui les effraie. Certes, les revendications identitaires sont plus fortes à l'école que dans le passé et tendent à pallier l'affaiblissement des valeurs républicaines, si porteuses autrefois. L'ethnicisation des rapports qui s'installe dans la société, renforcée par les diverses formes de discriminations touchant ceux qui ne sont pas de « souche » française, est en train d'investir l'enceinte scolaire, appuyée par des solidarités d'exclus. La France n'est pas le seul pays à n'avoir pas su gérer les différentes étapes de l'intégration pour éviter le délitement actuel. L'école, loin d'atténuer les inégalités, les accentue par un système non adapté à la configuration de la société française, et cela malgré les efforts du corps enseignant. Il est urgent que ces jeunes en retard scolaire recouvrent d'abord leur « honneur » perdu. Il faudra trouver les moyens de rendre accessibles

à l'ensemble des élèves la culture et les savoirs des différentes composantes ethnico-religieuses du monde scolaire. Il ne s'agit pas de remplacer l'enseignement de la littérature française par celui des littératures maghrébines, mais de créer des passerelles. Le brassage par le partage des cultures rendrait les "oubliés" de l'école plus perméables aux connaissances de la société globale que, pour l'instant, ils rejettent et auxquelles ils se sentent étrangers. De leur côté, les jeunes Français "de souche" gagneraient à s'imprégner de ces apports extérieurs en ces temps de mondialisation du travail et des loisirs.

N.B. : Je n'ai pas de réponse pratique à cette question difficile. Mais elle est significative car elle associe, comme allant de soi, la diversité et le risque de « différentialisme » ou de « communautarisme ». Ne pas reconnaître la différence, n'est-ce pas également, dans une période de crise telle celle que nous traversons, encourager le « différentialisme » ? Celui-ci se construit aussi sur l'absence de reconnaissance, le déni et l'amnésie historique. Mais revenons à l'école. Pour l'institution scolaire, intégrer la diversité suppose de faire un travail de déconstruction généalogique du rôle de l'enseignement dans l'édification du fait national. Pour la discipline que je connais bien – l'histoire –, on constate que celle-ci a servi, depuis sa fondation en tant que science sociale reconnue à l'Université, au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, à construire une mythologie historique nationale dont l'école primaire et l'école secondaire ont été les instruments privilégiés de transmission. Cette mythologie historique est bâtie autour d'une unicité de la France, en tant qu'entité géographique et en tant que peuple, et d'une mission universelle qu'elle seule pourrait porter. La fonction instrumentale, dans ce contexte, de l'enseignement scolaire, et particulièrement de l'enseignement de l'histoire, est très compréhensible.

Mais si l'un des rôles de l'école est de préparer les citoyens à affronter en ■■■

Jean-Baptiste Belley,
(député de Saint-Domingue), 1797.
Anne Louis Girodet (1767-1824),
Huile sur toile, Chateau de Versailles.



The Bridgeman Art Library



D. R.

■■■ conscience le monde qui les entoure, alors il faut bien constater qu'elle ne remplit plus entièrement ce rôle devant les transformations vertigineuses de notre contemporanéité. Qui pouvait imaginer, il y a seulement trente ans, que notre société allait si massivement se transformer, s'« exotiser », devant les vagues successives d'immigration, d'échanges culturels toujours plus massifs et plus rapides, devant, aussi, les atteintes au « modèle national » générées par le processus de mondialisation ou l'intégration européenne ?

Lenjeu, pour l'école de la République, est de préparer au mieux à comprendre et à affronter ces transformations, au cœur desquelles on retrouve la question de la différence : reconnaître la différence devient d'une urgence manifeste, et ce d'autant plus que la différence est au cœur de l'école. Plusieurs millions d'enfants et d'adolescents scolarisés ont des racines en dehors de la France, et sont porteurs d'histoires différentes, de cultures métissées. Il devient très difficile d'ignorer les histoires, parfois douloureuses comme l'histoire coloniale, qui sont à l'origine ou liées à l'arrivée de ces populations. C'est pourtant une nécessité. Pour ne donner qu'un seul exemple, il est grand temps que l'histoire de l'immigration prenne toute sa place dans l'histoire nationale et soit enseignée à l'école.

Comment l'école républicaine gère-t-elle les mémoires coloniales ? Quelles sont les représentations de ces minorités ?

E. B. : La colonisation est enseignée timidement dans le secondaire, et les mémoires coloniales n'ont pas encore intégré la mémoire collective. Un gros travail reste à faire, mais ce ne sont pas des décrets comme celui du 23 février sur « le rôle positif de la pré-

sence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », qui aideront à aller de l'avant... Les tabous ont la vie dure. En lisant ce décret, je pense à la fameuse « mission civilisatrice française » dont on parlait au XIX^e siècle. Indéniablement, la France vit une crise identitaire dont le non massif du 29 mai est un des symptômes. Cette fragilité pousse à cultiver une mémoire mythique, glorieuse, sans faille ni faiblesses, qui n'est pas toujours en accord avec la réalité historique. Il a quand même fallu attendre le discours de Jacques Chirac en 1995 pour que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans la déportation des juifs. Les minorités voient dans cette mémoire collective excluant

« Il est grand temps que l'histoire de l'immigration prenne toute sa place dans l'histoire nationale et soit enseignée à l'école. »

Nicolas Bancel

leur propre mémoire l'effet d'une superbe insupportable, tandis que, à l'inverse, certaines élites interprètent les revendications mémorielles des minoritaires et des exclus comme l'expression d'une ingratitude et d'une arrogance qui font peur.

N. B. : Effectivement, l'école républicaine, après avoir glorifié dans ses manuels d'histoire du primaire et du secondaire, durant toute la période coloniale, l'« œuvre » de la France outre-mer, a, au milieu des années 1960, presque complètement expurgé l'épisode colonial. Les critiques de la colonisation comme système d'oppression rendant alors assez problématique l'enseignement de ce fait, qui impliquait directement la République : la III^e République est en effet à l'origine de la grande expansion des années 1880-1911, les régimes suivants ayant poursuivi et légitimé de la même manière la « mission civilisatrice » de la France qu'évoque Esther Benbassa.

Depuis la fin des années 1980, l'enseignement de la colonisation fait de nouveau partie du programme d'histoire, en terminale,

je crois. Mais il est obéré sur deux points. Le premier est la focalisation sur la torture durant la guerre d'Algérie. Une enquête que nous venons de réaliser à Toulouse indique que les élèves retiennent surtout cet épisode de la colonisation, au détriment de la complexité mais aussi de l'ampleur du fait colonial. Le second point, c'est que la colonisation et la décolonisation sont traitées comme des phénomènes extérieurs à l'histoire nationale puisqu'elles sont intégrées au chapitre portant sur la formation du tiers-monde. L'enjeu est donc de concevoir différemment la période coloniale et de l'expliquer comme un phénomène à double articulation, produisant des effets à la fois dans les pays colonisés – ce qui est étudié – mais aussi en métropole – ce qui est occulté.

Pour répondre à la seconde partie de votre question, on peut dire que les représentations des minorités issues de l'empire sont globalement stigmatisantes. J'ai beaucoup travaillé sur les représentations des colonisés en métropole durant la période coloniale. J'ai étudié, en particulier, les représentations du corps. Un seul exemple : sur tous les sondages portant sur l'appréciation différenciée des étrangers réalisés au cours de ces vingt dernières années, on note que les hiérarchies établies durant la période coloniale tendent à se reproduire. Pour aller très vite, les Nord-Africains sont toujours les moins bien considérés et les stéréotypes qui les définissent puisent leurs origines dès la conquête de l'Algérie (1830) : criminalité endogène, fanatisme religieux, cruauté, etc. Mais si vous prenez les populations africaines, vous constatez le même phénomène. De plus, le taux de « racisme déclaré » est remarquablement stable depuis deux décennies. Le discours républicain d'égalité et d'indifférenciation raciale dont l'école doit être porteur et garant n'est donc pas suffisant pour transformer en profondeur ces représentations.

Sources

La Fracture coloniale.

Un ouvrage collectif dans lequel trois historiens – Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire – confrontent la

société française à son héritage colonial.

■ A paraître le 15 septembre, *La Découverte*.

La République face à ses minorités

Les juifs hier, les musulmans aujourd'hui : Esther Benbassa analyse les similitudes de traitement entre les deux communautés, à deux siècles d'écart.

■ *Mille et une nuits*, 2004.

La société française peine à entreprendre un retour sur sa propre histoire. C'est le cas notamment avec la guerre d'Algérie. Ce phénomène est-il en train de changer ?

E. B. : Le retour sur sa propre histoire requiert une mise en question que la France, encore imbue de son ancienne grandeur, ne peut pas accomplir dans la sérénité. En même temps, il sera impossible d'y échapper dans les années à venir. Plus on attendra, plus ce sera douloureux.

N. B. : En ce qui concerne l'Algérie, les choses sont en train de changer. Depuis les révélations du général Aussaresses, un véritable débat public s'est institué. Mais il reste très focalisé sur la question de la torture. Cette focalisation a un double inconvénient : d'une part, elle simplifie à l'extrême l'histoire de la colonisation comme système implacable de domination (ce qu'elle fut aussi) ; d'autre part, elle oblitère l'histoire longue de l'Algérie coloniale (qui permet de mieux comprendre le déclenchement de la guerre en 1954), mais aussi et surtout le reste de l'histoire coloniale : un phénomène gigantesque, dont les effets à long terme se font encore sentir dans les ex-pays colonisés et en France. Il serait souhaitable que l'histoire de la guerre d'Algérie soit l'ouverture qui permet de traiter, dans son ensemble, la question de l'histoire coloniale. Malheureusement, nous ne semblons pas prendre ce chemin, comme le montre la loi du 23 février 2005 qui stipule que l'histoire de la colonisation de l'Afrique du Nord devra montrer les « aspects positifs » de la présence française. Ce faisant, on cherche à instaurer une « vérité officielle » de la colonisation, en légitimant une sorte de « révisionnisme colonial ». Cette loi scandaleuse est combattue, à juste titre, par la plupart des historiens.

Cette reconnaissance des minorités ne risque-t-elle pas d'aboutir à une course à la reconnaissance entre les communautés ?

E. B. : La course à la reconnaissance des communautés est en cours depuis un moment par le biais de la compétition victimaire à laquelle les politiques répondent par une compassion qui pallie l'absence de projets sociaux. Chaque groupe demande des privilèges à la hauteur de sa souffrance. Comment mesurer cette souffrance ? Est-il possible de construire un avenir sur une telle base ?

N. B. : Nous avons le sentiment – à tort ou à raison – que la République est menacée. Mais est-elle menacée par les abandons de souveraineté à l'Europe, les processus de mondialisation, l'effacement des frontières... ou par des minorités ? Les crispations autour de la « question des minorités », dont l'affaire du voile a été un exemple frappant, font peut-être écran à des inquiétudes plus générales.

Comment interprétez-vous l'Appel des indigènes de la République ?

E. B. : Ce texte n'est pas illégitime en soi. Au contraire, il rappelle à la nation que la France est plurielle et qu'elle se doit de le reconnaître et d'inclure l'histoire de ses différentes composantes. Il souligne qu'on ne peut pas continuer à ignorer cette présence sur le sol français, ni les ratés de l'intégration, de la mobilité sociale, d'une école qui aurait dû remplir sa fonction. En même temps, ce qui me dérange dans cette pétition, c'est l'absence de projet. Je l'ai lue plusieurs fois, et n'y ai décelé que plaintes et complaints. Certes, il est urgent de les entendre. Mais je n'ai pas trouvé là trace de propositions positives pour rompre la chaîne des injustices. Un tel appel, au lieu de consommer une sorte de rupture avec la nation, devrait plutôt inviter à une

« Je n'ai pas trouvé dans l'appel des indigènes de la République trace de propositions positives pour rompre la chaîne des injustices. »
Esther Benbassa

réconciliation, en faisant entendre des revendications fortes susceptibles d'ouvrir sur un programme pour le présent et pour le futur, et de sortir les « lésés » de la nation, Noirs ou Arabo-musulmans, de leur victimitude.

N. B. : C'est une manifestation de cette demande de reconnaissance que vous évoquiez précédemment. Je ne discuterai pas du contenu de l'appel, que je n'ai pas voulu signer en raison précisément de ses outrances. Mais cet appel a l'immense mérite de nous rappeler que nous n'avons pas su, depuis les indépendances, intégrer l'épisode colonial et ses prolongements dans l'intelligibilité du présent, bref, que nous avons occulté la période coloniale. Cette occultation ne peut, à terme, qu'avoir des effets dévastateurs. L'appel repose sur la volonté de personnes qui sont liées à cette histoire. Parce que cette histoire est niée, eux-mêmes se sentent niés. Et puis, au-delà des outrances du texte de l'appel, il faut lui reconnaître le mérite de nous rappeler que la société française continue à être traversée par les effets de la colonisation (même si, contrairement à ce qu'affirme le texte, ces effets ne sont ni systématiques ni univoques, mais complexes et métissés). C'est, encore aujourd'hui, une quasi-transgression de dire cela. Or, rappelons que, dans la littérature scientifique de langue anglaise (les *postcolonial studies*, voir les *subaltern studies*), cette perspective est admise et investiguée depuis plus de deux décennies. Il faut donc en finir avec cette politique de l'autruche : nous n'avons pris que trop de retard, à la fois sur le plan social mais aussi, comme je viens de l'évoquer, sur le plan scientifique.

Propos recueillis par **Brigitte Perucca**